

*Article 21 du Règlement*

Puis-je dire qu'il est 11 heures, monsieur le Président, et continuer après 14 heures?.

**M. le vice-président:** Comme il est 11 heures, conformément au paragraphe 19(4) du Règlement, la Chambre passe maintenant aux déclarations des députés aux termes de l'article 21 du Règlement.

• (1100)

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### LES PESTICIDES

ON DEMANDE DE RÉEXAMINER LA LOI

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, vous n'ignorez pas que la Commission de la réforme du droit a publié une importante étude intitulée *Les pesticides au Canada* dans laquelle il est recommandé que la loi qui régit l'utilisation des pesticides soit modifiée de manière à permettre au public de demander au ministre de faire enquête sur des pesticides lorsque des faits nouveaux ont été mis en lumière au sujet de leurs effets sur la santé ou l'environnement.

De plus, on y recommande que la loi soit modifiée de manière à ce que des audiences publiques puissent être tenues pour évaluer l'opportunité de retirer un pesticide du marché et pour que le public ait accès aux renseignements relatifs à la santé et à l'innocuité touchant les ingrédients actifs et inertes.

Les auteurs de l'étude proposent au gouvernement d'élaborer et de soumettre à la discussion publique une politique décisionnelle visant les incidences des pesticides et autres produits chimiques toxiques sur le cancer, les malformations congénitales et les mutations génétiques.

Pour assurer la protection de la santé publique, il est impérieux que soit modifiée dans les meilleurs délais la réglementation des pesticides et des produits chimiques toxiques.

Une fois de plus, nous exhortons le ministre de l'Agriculture (M. Wise) à lancer un examen public de la législation et des pratiques actuelles et de se fonder sur l'étude intitulée *Les pesticides au Canada* pour mettre la loi à jour.

\* \* \*

[Français]

### LES ORGANISATIONS BÉNÉVOLES

L'ASSOCIATION DES GRANDS FRÈRES ET DES GRANDES SOEURS

**L'hon. Bob Layton (Lachine):** Monsieur le Président, l'Association des grands frères et des grandes soeurs est une grande aide auprès des jeunes désavantagés ou en conflit avec notre société. Ces personnes travaillent sans faire de bruit, mais effectivement. Elles sont de vrais amis pour ces jeunes qui n'en ont peut-être pas. Nous sommes fiers de ces bénévoles et de ce qu'ils accomplissent auprès d'eux.

Samedi soir dernier, j'ai eu le privilège d'assister à la soirée de Noël organisée à Dorval par les grands frères et grandes soeurs, pour leurs jeunes amis. Quelle joie, monsieur le Président, quel plaisir de les voir!

[Traduction]

Cette année, monsieur le Président, la fête de Noël a été plus réussie que jamais. M. Chuck Taylor, le président de l'association, ainsi que tous les bénévoles qui l'entourent ont bénéficié de la générosité de la société McDonald's, nouvellement établie dans le secteur, qui, en plus d'une contribution substantielle, a fourni des rafraichissements qu'apprécient les enfants à tout âge.

Il convient de remercier les grands frères, les grandes soeurs et les Big Macs et de les encourager à poursuivre leurs bonnes oeuvres!

\* \* \*

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'OPPOSITION DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO AU PROGRAMME DES SUPERBOÎTES

**M. Neil Young (Beaches):** Monsieur le Président, l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté, avec une majorité écrasante, une résolution des conservateurs dont voici le libellé:

Que puisque l'Assemblée législative considère que le programme des superboîtes du gouvernement du Canada a fait de bien des citoyens, des citoyens de deuxième catégorie, elle enjoigne le gouvernement fédéral de donner les instructions suivantes à la Société canadienne des postes:

- 1) supprimer immédiatement ce programme;
- 2) suspendre sur-le-champ toutes les installations prévues;
- 3) retirer toutes les superboîtes déjà installées et refaire l'aménagement paysager en conséquence;
- 4) rétablir la livraison à domicile dans les secteurs concernés.

J'ai également reçu une résolution de l'association des personnes âgées unies de l'Ontario que la fermeture des bureaux postaux dans les campagnes ne laisse pas d'inquiéter. Les représentants de cette association rappellent que le bureau de poste permet à des personnes âgées et des invalides, dont les ressources sont limitées ou inexistantes en matière de transports, et qui vivent à des milles des centres peuplés, de demeurer dans leur propre localité.

Le gouvernement ne devrait-il pas admettre que la fermeture des bureaux postaux dans les campagnes et l'installation de superboîtes pour les citoyens causent bien des inconvénients, et qu'il est grand temps maintenant de changer complètement ce système de livraison postale?

\* \* \*

### LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

LES MESURES DU GOUVERNEMENT POUR ACCROÎTRE L'EMBAUCHE DE HANDICAPÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**M. David Daubney (Ottawa-Ouest):** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral donne l'exemple à tous les Canadiens en fournissant aux handicapés des occasions véritables de participer et de s'intégrer à notre société.